

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 février 2023

Délibération n°2023/026

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 53 Votants : 62 Pour : 62 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 février à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 21 février 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr FLAMANT Yann – Mme MONNERY Annie
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc – Mme HAINAUD Marie Christine – Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT BARTHELEMY	Mr BECT Gérard
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine - Mme CHOUCANE Aida

SAINT PRIM
SAINT ROMAIN DE SURIEU
SALAISE SUR SANNE

SONNAY
VERNIOZ
VILLE SOUS ANJOU

Mr CROS Michel
M. MOUCHIROUD Robert
Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise - Mr AZZOPARDI
Xavier
Mr LHERMET Claude
Mr REY Jean Marc
Mr SATRE Luc

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN – Mr SOLMAZ Kenan pouvoir à Mme MONNERY Annie - Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MERLIN Denis – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent – Mr DESSEIGNET Frédéric pouvoir à Mme LECOUTRE Sandrine - Mr RULLIERE Claude pouvoir à Mme LIBERO Marie France - Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mme BUNIAZET Françoise -

EXCUSES : Mr ANDRE Sébastien – Mr GIRARD Gabriel - Mr DARBON Thierry – Mme BATARAY Zerrin – Madame Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



OBJET : Programmation Politique de la ville : subventions EBER 2023

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
- Vu le contrat de ville signé le 9 juillet 2015,

Considérant que chaque année, l'Etat et EBER lancent conjointement un appel à projets en direction des acteurs de la politique de la ville (associations, collectivités locales, bailleur social...) afin de mener des actions dans les différents domaines (emploi, éducation, santé, culture, sport, lien social, habitat et cadre de vie, etc...),

Considérant l'intérêt des actions proposées dans le cadre du dispositif politique de la ville, actions qui doivent bénéficier aux habitants des quartiers prioritaires, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers, réduire les inégalités et garantir une égalité réelle d'accès aux droits.

Considérant qu'en 2023, 31 dossiers ont été reçus dont 11 nouvelles actions,

il est proposé pour 2023 d'attribuer une enveloppe globale de 33 000 € détaillée ci-dessous :

Structure	Projet	Objectifs de l'action	Coût de l'action	TOTAL subvention demandée	Subvention EBER	Proposition Etat
Alpes Isère Habitat	Remise en état des parties communes de la résidence Tramontane II	Travaux de peinture des murs et ensemble des montées dans le cadre d'un chantier éducatif	7 300 €	3 500 €	3 000 €	-
Sauvegarde de l'Isère – APMV	Repas ados	Une fois par mois : confection d'un menu complet entre jeunes pour échanger sur les questions d'équilibre alimentaire, la place de chacun de sein de la communauté...	3 750 €	700 €	700 €	-
Rhodia Club Omnisport	Pass Sport	Découverte et initiation à différents sports les mercredis après-midi	18 118 €	5 000 €	3 000 €	-
Centre social du Roussillonnais	Accompagnement à la scolarité parents/ enfants	Permettre aux enfants d'avoir un espace de travail adapté aux apprentissages avec un adulte référent	20 069 €	5 500 €	1 500 €	3 000 €
Centre social du Roussillonnais	Accompagnement à la scolarité jeunes 12-17 ans	Proposer aux collégiens et lycéens un accompagnement dans leur scolarité	18 496 €	7 000 €	1 500 €	3 000 €
Ville de Péage de Roussillon	Coup de pouces dans tes apprentissages	Favoriser la réussite éducative et scolaire des jeunes Accompagner les élèves dans l'acquisition de savoirs et de méthodes de travail pour une meilleure autonomie	15 829 €	12 663 €	1 000 €	5 000 €
Ville de Péage de Roussillon	Garde le cap !	Accompagner des 4 ^{ème} et 3 ^{ème} dans leur orientation : rencontres de professionnels, visites d'écoles, participation à des forums d'orientation	10 550 €	8 440 €	2 000 €	4 000 €
Ville de Péage de Roussillon	Des livres et...	Favoriser une meilleure maîtrise de la langue française, notamment la lecture, auprès des enfants, adolescents et leurs parents Développer le plaisir de lire	10 500 €	8 400 €	3 000 €	2 000 €
EPCC TEC	Mauvaises graines	Mobiliser plusieurs groupes de jeunes (scolaires et hors scolaires) et habitants autour d'un projet commun mêlant théâtre, architecture	15 661 €	3 500 €	1 500 €	2 000 €

Ecole de la 2ème chance (E2C)	E2C délocalisée	Ouvrir une promotion sur le territoire (ville du Péage de Roussillon) pour une dizaine de jeunes. Parcours de 9 mois en partenariat avec la Mission Locale	68 573 €	20 000 €	6 920 €	7 000 €
PIMMS Médiation Isère	Le bus de tous les droits	Garantir la présence du service public sur l'ensemble du territoire Accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives	111 194 €	5 760 €	2 880 € Convention jointe	Roussillon : 1 440 € Péage de Roussillon : 1 440 €
Centre social du Roussillonnais	Tissage de liens	Favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale / Créer des temps conviviaux en pieds d'immeubles et sur les espaces publics à proximité des quartiers	22 585 €	11 000 €	3 000 €	3 000 €
Centre social du Roussillonnais	Ateliers socio linguistiques	Mieux maîtriser la langue française et les savoirs de base pour devenir autonome dans sa vie familiale, sociale et professionnelle	40 349 €	31 500 €	1 500 €	Autre enveloppe de l'Etat
Centre social du Roussillonnais	Les filles au sport	Pratiquer une activité physique et sportive régulière aux jeunes filles et les amener à aller sur des actions mixtes	5 511 €	4 000 €	1 500 €	2 500 €
TOTAL			368 485 €	126 963 €	33 000 €	31 500 €

Convention avec le PIMMS Médiation Isère

Pour rappel, depuis le 24 février 2021, un bus France Services porté par le PIMMS Médiation Isère intervient sur les communes de Péage-de Roussillon et Roussillon pour faciliter l'accès aux services et aux droits des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Vieux-Péage, Les Ayencins et Route de Sablons).

Ainsi, la subvention versée au PIMMS Médiation Isère sera en 2023 de 5 760 € au total, répartie, comme les années précédents, de la façon suivante : 50 % EBER, 25 % ville de Roussillon, 25 % ville de Péage de Roussillon, soit :

- EBER : 2 880 €
- Ville de Roussillon : 1 440 €
- Ville de Péage de Roussillon : 1 440 €

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

APPROUVE le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 65734 du BP 2023 :

- Commune du Péage de Roussillon : 6 000 €

APPROUVE le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 6574 du BP 2023 :

- APMV - Sauvegarde Isère : 700 €
- Alpes Isère Habitat : 3 000 €
- Centre Social du Roussillonnais : 9 000 €
- Rhodia Club Omnisport : 3 000 €
- EPCC TEC : 1 500 €
- PIMMS de l'Isère : 2 880 €
- Ecole de la 2^{ème} chance (E2C) : 6 920 €

APPROUVE la convention de partenariat et de financement 2023 avec le PIMMS Médiation Isère et les communes de Roussillon et du Péage de Roussillon pour le bus France Services dans les quartiers Politique de la ville,

AUTORISE Madame la Présidente ou, en son absence, Monsieur le 1^{er} Vice-Président, à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service des gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la Présidente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD